
[Accord de Rouen pour le climat - La mobilisation écologique est en route dans la Métropole Rouen Normandie](#)

L'Accord de Rouen, plan d'actions territorial regroupant l'ensemble des engagements des acteurs de l'écosystème de la Métropole Rouen Normandie (entreprises, communes, associations, citoyens, chercheurs), signé en novembre 2018, a concrétisé l'initiative unique en son genre en France : une COP21 locale (déclinaison de la COP21 des Nations unies en 2015). L'objectif : un territoire 100% énergies renouvelables et la rénovation de l'ensemble du parc immobilier d'ici 2050. La Métropole a dans le même temps constitué sa politique « climat air énergie », socle du futur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui devrait être adopté fin 2019. Après plus de 6 mois, de nombreuses actions et démarches ont déjà été menées, il est important de les poursuivre et de continuer d'agir pour le climat. Les travaux du GIEC local permettront de définir et d'orienter les décisions. Afin d'accompagner le territoire la Métropole vers une démarche d'évaluation des objectifs de cette politique et de la dynamique COP21 locale, un Conseil d'évaluation de la transition écologique du territoire a été créé. Composé d'acteurs locaux dont les compétences regroupent l'ensemble des enjeux « climat air énergie », il vient en appui du partenariat renouvelé avec le WWF France, accompagner et évaluer la politique territoriale. La Métropole s'engage à continuer d'investir l'ensemble de ses forces pour faire grandir et perdurer ce mouvement afin de devenir un territoire exemplaire dans la transition écologique en France et d'offrir aux habitants un cadre de vie apaisé, où ils pourront profiter pleinement et avec fierté des efforts fournis par chacun.



Documents annexes

[Brochure GIEC Climat](#)

[Brochure GIEC Eau](#)

